

« Au service de tous » : un label pour valoriser l'engagement en France et en Europe

Paris, le 7 mai 2019 – A la veille d'un rassemblement de volontaires en Service Civique organisé par la Ville de Paris, l'Agence du Service Civique lance le label « Au service de tous » pour valoriser les actions citoyennes en faveur de l'engagement des jeunes en Service Civique. Ce label, pensé à l'occasion du 10^{ème} anniversaire du Service Civique, qui sera célébré au printemps 2020, est l'occasion de créer, dès à présent, une dynamique et de valoriser un programme d'initiatives tout au long de cette année résolument engagée.

Célébrer 10 ans d'engagement avec ceux qui font le Service Civique

Depuis 2010 le Service Civique a permis à plus de 360 000 jeunes, de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, et sans condition de diplôme d'effectuer une mission d'intérêt général. Plus de 140 000 jeunes se sont engagés en Service Civique en 2018, dont près de 1 500 à l'étranger et près d'un tiers rien qu'en Europe. **Ce dispositif fêtera en mars 2020 son 10^{ème} anniversaire**, l'occasion pour l'Agence du Service Civique et ses partenaires de célébrer et de valoriser, dès à présent et tout au long de l'année 2020, **la société de l'engagement**.

Bâti avec l'ensemble des parties prenantes, réunies depuis plusieurs mois au sein d'une instance collégiale issue du Comité Stratégique de l'Agence du Service Civique, **un programme d'initiatives permettra de faire rayonner la puissance de l'engagement citoyen de notre jeunesse**. Cette démarche originale de co-construction a pu voir le jour grâce à la mobilisation des organismes d'accueil, d'acteurs de l'engagement, d'institutionnels, de délégués territoriaux, de partenaires du Service Civique et de jeunes engagés en mission de Service Civique.

Une année labellisée « Au service de tous »



Rythmée par une série d'initiatives et d'événements partout en France, cette année sera placée sous l'emblème « **Au service de tous** » pour **valoriser l'impact du Service Civique et de l'engagement**.

Au service de tous, en résonance avec la signature du Service Civique « Une mission pour chacun au service de tous » dévoilée en février 2016 et imaginée par un groupe de jeunes engagés, anciens volontaires ou en mission de Service Civique ;

Au service de tous, pour montrer que l'engagement aux côtés des autres est utile à chacun ;

Au service de tous, pour tisser le lien social et prouver que l'action individuelle a un impact sur notre devenir collectif ;

Au service de tous, pour donner à voir le caractère universel des missions proposées dans les territoires isolés, mais aussi l'accessibilité du Service Civique à tous les jeunes, sans autre condition que leur motivation ;

Au service de tous, pour célébrer l'engagement de l'ensemble des acteurs qui au quotidien agissent au service de la société.

Pour faire rayonner cette démarche inédite, auprès de la communauté des engagés, mais plus largement de l'ensemble de la société ; les structures d'accueil, les entreprises partenaires et les collectivités peuvent **demande la labellisation de leurs initiatives et événements #Auservicedetous**. Ces actions doivent s'inscrire dans le respect des valeurs et des principes fondamentaux du Service Civique, et partagés des engagements communs (intérêt général, citoyenneté, ouvert à tous, axé sur la jeunesse).

Coup d'envoi de cette année programmatique « Au service de tous » : un rassemblement de volontaires en Service Civique, organisé ce mardi 7 avril 2019 par la Ville de Paris, en présence de Béatrice Angrand, Présidente de l'Agence du Service Civique, inaugurera une longue série d'initiatives labellisées « Au service de tous », partout en France et tout au long de l'année.

Retrouvez la **charte de valeurs** ainsi que le **programme détaillé des événements labellisés** sur le site de l'Agence du Service Civique : <https://www.service-civique.gouv.fr/page/au-service-de-tous>
Un temps fort institutionnel de clôture se tiendra au printemps 2020.

La charte de valeurs et d'utilisation du label « Au Service de tous »

Les actions labellisées « Au service de tous » répondent à différents objectifs :

- Créer **une dynamique collective** avec toutes les structures d'accueil de Service Civique, de Service Volontaire Européen, d'Erasmus+ Jeunesse & Sport et du Corps Européen de Solidarité.
- **Créer de la transversalité** entre les volontaires, et entre les différentes structures d'accueil.
- **Rappeler les valeurs du Service Civique** (mixité sociale, cohésion nationale, accessibilité).
- **Célébrer l'engagement** à l'occasion du 10^{ème} anniversaire du Service Civique, et en profiter pour valoriser les actions citoyennes tout au long de l'année et créer une émulation autour du Service Civique.

Pour bénéficier du label « Au service de tous », toute action devra être :

- **Citoyenne et artisanale**
- **D'intérêt général**, valorisant la citoyenneté
- Basée sur **les valeurs de l'engagement** et du **volontariat**
- En **présence de jeunes engagés** :
 - et/ou ouverte aux anciens jeunes engagés
 - et/ou ouverte aux jeunes futurs engagés
 - et/ou en présence de publics bénéficiaires

Le processus de labellisation va permettre à toute **structure d'accueil, institution, collectivité ou entreprise partenaire**, qui en font la demande, de bénéficier du label pour valoriser une initiative, une action, une manifestation ou encore un événement, etc., et l'inscrire dans le mouvement « Au



Merci à nos partenaires de l'instance collégiale issue du comité stratégique, engagés avec l'Agence du Service Civique pour la définition de ce label :



DRJSCS
Direction Régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale



OFAJ
DFJW



* Animafac



Univ'Cité

A propos de l'Agence du Service Civique

L'Agence du Service Civique est un opérateur constitué sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP) créé en 2010, et intégrant depuis le 1er janvier 2016 l'Agence française Erasmus + Jeunesse et Sport. Elle assure à la fois la mise en œuvre du Service Civique, engagement volontaire de 6 à 12 mois ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, et la déclinaison française du volet Jeunesse & Sport du programme européen Erasmus+ et du Corps européen de solidarité. Le Corps européen de solidarité, lancé fin 2018, prévoit la participation de 100 000 jeunes européens d'ici 2020 aux différentes activités (volontariat, volet professionnel, projets de solidarité). L'Agence du Service Civique, appuyée par les délégués territoriaux des DRJSCS et DDCS, est chargée de sa mise en œuvre ; elle est présidée depuis le 27 mars 2019 par Béatrice Angrand, nommée par décret du Président de la République, et placée auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Agence du Service Civique

presse@service-civique.gouv.fr | Tél. 01 40 45 95 49

presse.servicecivique@equancy.com | Tél. 01 45 64 43 95

Le Service Civique :

www.service-civique.gouv.fr

Twitter: [@ServiceCivique](https://twitter.com/ServiceCivique)

Instagram: [@ServiceCivique](https://www.instagram.com/ServiceCivique)

Facebook: [@ServiceCivique](https://www.facebook.com/ServiceCivique)

L'Agence nationale française Erasmus+ Jeunesse & Sports:

www.erasmusplus-jeunesse.fr

Portail Corps européen de Solidarité:

https://europa.eu/youth/solidarity_fr

Facebook: Agence Erasmus+ France
Jeunesse & Sport

[@ErasmusplusJeun](https://www.facebook.com/ErasmusplusJeun)